

---

## AVIS PUBLIC DEUXIÈME CONSULTATION PUBLIQUE

---

**AVIS PUBLIC** est donné que le Conseil municipal tiendra une deuxième séance de consultation quant à l'objet et aux conséquences des projets de règlement numéro 2018-242 à 2018-249 remplaçant les règlements 2003-051 à 2003-056.

La consultation publique portera principalement sur les changements apportés suite aux commentaires de la MRC de Rouville. Les projets de règlement ont été adoptés lors de la séance du conseil municipal tenue le 5 mars 2018. Les projets de règlement 2018-242 et 2018-243 contiennent des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire pour l'ensemble du territoire.

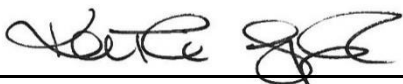
**Résumé du projet de règlement 2018-249, le plan d'urbanisme :**

Le projet de plan d'urbanisme se veut un outil de planification qui devait être remis à jour dû à la modification du schéma d'aménagement de la MRC de Rouville. Le plan d'urbanisme se compose des quatre thèmes principaux suivants : le portrait général de la municipalité, le diagnostic, les enjeux et finalement les grandes affectations du sol. Le portrait général nous donne une indication de la localisation spatiale de la municipalité et des éléments physiques majeurs sur le territoire. Le diagnostic brosse un portrait sociodémographique et organisationnel de la municipalité. Le cœur du plan d'urbanisme est le thème des enjeux où la municipalité se dote de moyens de mise en œuvre pour atteindre ses objectifs suivant les éléments qu'elle considère comme prioritaire. Ces enjeux sont regroupés dans 5 catégories différentes, dont la première concerne l'agrotourisme. Le deuxième enjeu traite de l'agriculture qui doit être dynamique et diversifiée. Viens ensuite la gestion de l'environnement dans une perspective de développement durable. L'enjeu quatre fait état du milieu de vie et du développement. Enfin ce thème se complète par le réseau de transport. Finalement, le dernier thème les grandes affectations du sol est un préambule du règlement de zonage où le territoire est divisé en dix grandes affectations soit : résidentielle, commerciale, mixte, industrielle, agricole, publique, récréative et les trois dernières sur la protection et la conservation.

Au cours de cette consultation publique qui se tiendra **le mercredi 4 juillet 2018** à 19h dans la salle du conseil située au 61, chemin de Marieville à Rougemont, le maire ou tout autre membre du conseil municipal désigné expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer sur le sujet.

Lesdits projets de règlement sont disponibles pour consultation à la mairie située au 61, chemin de Marieville à Rougemont, durant les heures d'ouverture ainsi que sur le site Internet de la municipalité [www.rougemont.ca](http://www.rougemont.ca).

Donné à Rougemont, le 6 juin 2018.



Kathia Joseph, OMA  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Kathia Joseph, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Rougemont, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant trois copies aux endroits désignés par le conseil, ce 6 juin 2018.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 6<sup>e</sup> jour de juin 2018.



Kathia Joseph, OMA  
Secrétaire-trésorière